

TP de Physique 1^{ère} année Ingénieur

FEUILLE-GUIDE de T.P de l'Etudiant

- 1) Les travaux pratiques de physique (1^{ère} année sections ST Ingénieurs) prévus cette année 2023-2024 comprennent, 04 manipulations réparties dans les 4 laboratoires de physique au niveau de la faculté de génie de la construction.
- 2) Les étudiants réalisent, par binôme, la même manipulation et remettent un seul compte-rendu (feuille de préparation + feuille de réponse) à la fin de la séance. Ce compte-rendu est corrigé par l'enseignant.
- 3) L'assiduité aux TP est obligatoire : Toute absence non justifiée à temps (après une semaine au plus tard) est sanctionnée par un zéro.
- 4) Les étudiants doivent se présenter au laboratoire munis de tout le nécessaire de TP: crayon, gomme, calculatrice, papier millimétré (deux feuilles au moins), règle.
- 5) Pour que la séance de TP leur soit profitable (obtention de bons résultats et donc d'une bonne note), les étudiants doivent préparer au préalable d'une façon sérieuse leur TP
- 6) Les étudiants doivent laisser la salle de TP propre et ranger soigneusement le matériel et les chaises.
- 7) Il est strictement interdit de fumer au laboratoire.
- 8) Les téléphones portables sont strictement interdits pendant toute la séance du TP.

TP Programmés

Pour le 1^{er} semestre (Mécanique), quatre (04) TP sont programmés :

- TP n°1 : Étude d'un récepteur
- TP n°2 : Détermination de l'accélération terrestre (méthodes du pendule simple et de chute libre).
- TP n°3 : Enregistrement et étude d'un mouvement rectiligne.
- TP n°4 : Détermination de la constante de raideur d'un ressort.

